

Liste des documents à apporter le jour de l'inscription :

BTS 2^{ème} année – TIEE / GP/ E

Pour la restauration scolaire :

- 1 RIB du responsable financier
- 1 photo d'identité (Merci d'indiquer vos NOM, prénom et classe au dos -TIEE 2 ou GP 2- ou 2E)
- Un chèque de 30,30 €, à l'ordre du Lycée Evariste Galois (34,30 € si vous avez perdu votre carte)
- Attestation de la CAF précisant votre quotient familial

Si l'étudiant ne mange pas à la cantine mais qu'il est boursier ou qu'il a fait une demande de bourse :

- 1 RIB du responsable financier (Remarque : la demande bourse pour l'année 2019-2020 était à faire avant le 15 mai 2019)

Pour tous :

- Vérifier que votre **pièce d'identité est toujours valide** et qu'elle le sera jusqu'au passage de votre examen.
Nous fournir la dernière en date si vous avez dû la faire refaire - **Obligatoire pour l'inscription à l'examen.**
- **2 Photos d'identité, en plus de celle pour la restauration scolaire** (Merci d'indiquer vos NOM, prénom et classe au dos -TIEE 2 ou GP 2- ou 2E)
- **ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE**, garantissant l'étudiant pour la totalité de l'année scolaire 2019-2020 - **obligatoire** - ATTENTION : bien vérifier que la couverture "**risques scolaires, et extra-scolaires**" y est notifiée
- **CERTIFICAT DE STAGE** accompli en 1^{ère} année de BTS
- Un **chèque de 9 €**, à l'ordre de « La Maison des Lycéens »

Pour les REDOUBLANTTS DE BTS 2ème année :

- Copie du relevé de notes de l'examen du BTS
- Copie des attestations de stage de 1^{ère} et 2^{ème} années si vous n'étiez pas scolarisé au lycée Evariste Galois